

C
17 AOUT 1961

Département de la Fonction Publique.

1640/Pers.

HABIMANA Henri
Fonct. Agron. de 3^e cl. S/c.
MINAGHI.
Résiliation contrat.

TRANSMIS copie pour information à
- Monsieur le Commissaire aux Finances
(Service du Contrôle Budgétaire)
à KIGALI, en le priant de rectifier l'Effectif
Réal du Cadre des Fonctionnaires Agronomes
de 3^e classe.
- Monsieur HABIMANA Henri colline Mukingo
NYANZA.

Kigali, le 17 Août 1961
Le Chef du Département
de la Fonction Publique
B. PATERNOSTRE DE LAMAIRIEU.-

À Monsieur le Ministre de l'Agriculture
à
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre n°4/1220/K du 17
courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le
contrat, signé le 3.7.61, entre Monsieur HABIMANA Henri et le
Gouvernement du Rwanda, est résilié, à la date du 19 août 61,
pour faute lourde, en application de l'art. 36 de l'A.R. du 19
juillet 54 sur le contrat de Travail.-

S/é B. PATERNOSTRE DE LAMAIRIEU.-